



Le Petit Pavillon Bleu

Lettre de l'Association des Plaisanciers du Port de la Baule le Pouliguen
Square du Général Masson - 44500 LA BAULE
E-mail : appbp@wanadoo.fr

Exemplaire N° 23 – JANVIER 2007 – adressé aux usagers du port

Comité de rédaction : Alain CHABRIER, Daniel BEISO, Jean Pierre MAURICE, Gabriel BORY et Gérard VAUCLIN

LE MOT DU PRESIDENT

Le Conseil d'administration et moi-même vous présentent, à vous et votre famille, leurs meilleurs vœux pour cette année 2007.

Nous devons, une fois de plus, nous les plaisanciers, exercer une grande solidarité. L'APPBP est là pour défendre vos intérêts auprès de toutes les autorités compétentes et nous avons besoins de vous tous pour que le port de La Baule Le Pouliguen demeure accessible, s'embellisse et reste à un prix de location abordable pour tous.

Lors de notre Assemblée Générale 2006, nous avons émis des suggestions : un port de plus de 1 000 places, un draguage avec une conduite permanente d'évacuation des boues (diminution des coûts de draguage), un aménagement des cales aux normes.

Ces propositions ont été écoutées comme vous pouvez le constater dans le compte rendu du conseil portuaire du 9 janvier ci après.

Retrouvez vous tous au sein de l'APPBP afin que vous puissiez échanger vos idées. Vous êtes pour la plus grande part les financiers de ce magnifique Port en ville.

Nous aurons l'occasion de faire le bilan complet lors de notre prochaine Assemblée Générale du 7 avril 2007 et nous vous y espérons nombreux
Sincères salutations à tous.
Le Président Alain CHABRIER



Le conseil d'administration est heureux de vous adresser ses meilleurs vœux pour l'année 2007 et qu'elle soit favorable à la navigation.

DERNIERE MINUTE : Bref résumé de la réunion du conseil portuaire du 9 janvier 2007

Certification des comptes de la CCI : Les usagers contribuant à la quasi-totalité du budget géré par la CCI, nous avons demandé à connaître le détail des comptes. Le directeur de la CCI nous a, pour ce faire, proposé de venir les consulter. De plus nous sommes invités à leur prochaine réunion qui aura lieu en juin. Nous aurons donc l'opportunité de connaître les éventuels commentaires des experts et commissaires agréés.

Pontons usagés : Ceux-ci ont été revendus pour un montant de 36 000€.

Provisions pour frais de draguage : Le coût prévisionnel est de 1.800.000€.

La CCI confirme pour ce poste, à ce jour, une trésorerie de 748.000€. A cela s'ajoute la provision de 362.000 € pour 2007. Ce qui veut dire que la provision 2008 devra être doublée ! La question de savoir d'où viendrait cette somme a été posée.

Il a été affirmé, par le directeur des ports, que l'équilibre sera trouvé sans difficulté en 2008.

Nous ne voulons pas nous retrouver dans la situation de 2005(+20%). Cette question fera donc l'objet d'une lettre à la CCI pour obtenir une réponse précise et des garanties.

Transfert de compétence : Cap atlantique reste favorable, mais demande que soit établie une convention sur 10 ans. Le conseil général a répondu en indiquant en avoir déjà signées avec d'autres ports pour une durée de 6 ans renouvelable une fois.

Monsieur Yves METAIREAU président de Cap Atlantique et Maire de La Baule a donc la pérennité qui lui manquait et pourra sans plus tarder concrétiser ce transfert. Notre vœux émis est fort :

« DEPECHONS NOUS CAR CETTE SITUATION AMBIGUE COUTE AUX PLAISANCIERS ET EST PREJUDICIALE A LA BONNE GESTION DE CET EQUIPEMENT TOURISTIQUE TRES IMPORTANT POUR LA BAULE ET LE POULIGUEN »

Conduite permanente en vue de réduire les coûts de draguage : Le résultat de cette étude sera connu vers la fin du premier semestre.

Tarifs : Une augmentation de **2% nous a été imposée** dans le plus grand silence, à la quasi unanimité, à l'exception d'un représentant des usagers du port. Elle figure comme indispensable pour l'équilibre du budget 2007. Ceci n'est pas le reflet de ce que nous avons entendu lors de nos réunions avec nos élus. La maigre consolation est d'avoir l'engagement des « futurs gestionnaires » d'œuvrer pour une stabilisation des tarifs et de croire que les projets en cours y contribueront. Il a été également souligné par la CCI le besoin de rencontrer les professionnels avec, comme objectif, la révision à la hausse de leurs tarifs.

Cale Jean Prie : Les travaux devraient être terminés deuxième trimestre 2007. Toutefois une réserve a été émise sur le calendrier, ce dernier pourrait être reporté en septembre /octobre afin de ne pas gêner les plaisanciers durant la pleine saison

Travaux sur les passerelles K L M & N : Ils devraient être terminés fin février début avril prochain. Une réfection des assises d'ancrage sur le béton s'est avérée impérative pour une question de sécurité.

Étude d'aménagement du deuxième bassin : L'étude préliminaire montre la possibilité d'ajouter 20 places.

Étude d'aménagement du troisième bassin : 180 bateaux pourraient être installés. Coût 700.000 € Recettes attendues 30.000 €/an

Gestion des listes d'attente : La proposition d'alterner d'une année sur l'autre la gestion des listes d'attente des « demandes internes » et des « demandes externes » a été rejetée. Aucune consultation auprès des usagers du port (APPBP) n'ayant été faite d'une part, et ce système serait conflictuel d'autre part.

Mesure « Hors tout » des bateaux : Le problème a été soulevé. Il semble que certaines mesures faites par les autorités portuaires ne correspondent pas à la longueur « Hors tout » mentionnée dans le certificat constructeur (bateau n'ayant subi aucune modification). A suivre au cas par cas !

ASSURANCES MADER

Assureur Partenaire de l'APPBP & l'UNAN

Assureur Marins !

Conditions Privilèges pour l'assurance de votre bateau
Contactez Nous !

Tél. 05 46 41 20 22

Assurances Maritimes & Transports MADER
Boulevard de la République - Immeuble le Challenge
BP 3004 - 17100 LA ROCHE-BELLE-COÛTE - France
Info@mader.fr www.mader.fr Fax 33 (0)5 46 41 24 80

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU PORT DE PLAISANCE & DE PECHE
DE LA BAULE – LE POULIGUEN**

(Créé par Arrêté Préfectoral du 16 février 1965 – Siège : Hôtel de Ville de La Baule)

Le 29 NOV. 2006

Monsieur le Président
Association des plaisanciers
Square du Général Masson

44500 LA BAULE

AD/ILB

émissi par A. DORE

Monsieur le Président,

Je fais suite à notre entretien du 4 novembre 2006 et tiens à vous préciser l'état d'avancement des négociations avec le Conseil général, les réflexions de la CCI ainsi que les études et travaux du syndicat.

En ce qui concerne le transfert de gestion du Conseil général, nous en sommes toujours au stade de négociations, à la fois sur la délimitation du transfert entre les deux collectivités et les modalités financières. En effet, nous ne pourrions connaître le coût global des investissements qu'au début du 2^{ème} semestre 2007, après résultat de l'étude de faisabilité de la conduite de dragage. D'autre part, les accords seront conditionnés à la signature d'une convention de 10 ans engageant le Conseil général au versement de subventions annuellement. En effet, je ne souhaite pas être, à nouveau, confronté à une nouvelle politique du Conseil général qui pourrait nuire à l'équilibre financier du port. Une fois toutes ces modalités passées, nous pourrions, à ce moment, envisager un transfert des compétences à CAP Atlantique conformément aux procédures administratives qui comprennent la création d'une nouvelle compétence de CAP Atlantique. C'est pourquoi, en raison des délais, je vous confirme que le SIVU continuera bien à gérer le port jusqu'à son transfert qui ne pourra pas intervenir avant le 1^{er} trimestre 2008.

Pour les travaux initiés par le syndicat, je vous transfère en annexe une note détaillée. En ce qui concerne la Chambre de Commerce et d'Industrie, nous disposerons, début décembre, d'une étude de faisabilité sur les créations de nouveaux pontons et une proposition de gestion de mouillage de la baie de Pentchâteau.

Enfin, je vous confirme mon invitation au prochain comité syndical afin de mieux appréhender l'activité du syndicat et je vous invite à vous rapprocher de Monsieur DORE courant décembre afin de faire le point sur les dossiers en cours.

Espérant avoir répondu à votre attente afin de relayer auprès des plaisanciers, veuillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Président du Syndicat intercommunal
du port de plaisance et de pêche
Yves METAIREAU



SIVU\APPBP état d'avancement.doc

ARTICLES DE PÊCHE
APPÂTS VIVANTS



THALA PÊCHE

7, rue de l'Église - LE POULIGUEN Tél./Fax 02 40 62 22 89



LA MOUETTE
communication & impression

VOTRE IMPRIMEUR

1, ALLEE DES CAMELIAS - ANGLE AV. DE GRUILLE B.P. 33 - 44501 LA BAULE CEDEX
TÉL. 02-40-60-20-10 - FAX 02-40-60-87-09 imprim@lamouette.fr

TRANSFERTS DE COMPETENCES

Voici le document remis par le Conseil Général pour le conseil portuaire du 9 janvier 2007 dans le cadre du transfert de compétences des équipements portuaire.

TRANSFERT DE COMPÉTENCE

1. Dispositif de transfert

En application de la Loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, le Conseil général souhaite transférer la compétence portuaire des huit ports départementaux à dominante plaisance.

Aussi, le transfert des ports du Nord Loire a été proposé à Cap Atlantique, ainsi qu'aux communes concernées.

Pour l'ensemble des ports du Nord Loire, Cap Atlantique a indiqué être favorable à cette nouvelle prise de compétence.

Aussi, l'ensemble du dispositif de transfert de compétence des ports à dominante plaisance qui vous a été présenté lors du Conseil portuaire du 1^{er} semestre 2006 a été adopté, lors de la session de l'Assemblée départementale du 23 octobre 2006. Ainsi les premiers transferts pourront s'effectuer dès le 1^{er} janvier 2007.

En conséquence, la collectivité bénéficiaire du transfert deviendra « autorité portuaire » chargée de l'aménagement, l'entretien et la gestion du port. Elle pourra également, si elle en fait la demande auprès de l'État, bénéficier de la pleine propriété du port.

Après délibération de la communauté d'agglomération et des Conseils municipaux concernés, une convention serait établie, ainsi qu'un inventaire des biens remis.

2. Dispositif d'accompagnement financier

L'accompagnement financier proposé s'articule autour de deux dotations cumulatives, pour favoriser d'une part la gestion portuaire et d'autre part l'aménagement.

Tout d'abord, la dotation de transfert « libre d'emploi » destinée à toute intervention, étude, travaux, acquisition, charge de fonctionnement ou d'investissement, au titre de la gestion portuaire sera d'un montant, par an, de :

- 50 000,00 € pour le port de Kercabellec Merquel ;
- 157 056,43 € pour le port de Piriac sur Mer ;
- 300 000,00 € pour le port de La Baule/Le Pouliguen.

Puis, la dotation inscrite aux contrats de territoire sur une ligne spécifique « aménagement portuaire » sera attribuée pour des projets qui ne relèvent pas de la dotation de transfert et respectent les critères d'aides énoncés par la nouvelle politique en faveur des infrastructures maritimes approuvée lors de la session de l'Assemblée départementale du 20 juin 2005, soit :

Pour la section plaisance :

- les diagnostics sur l'environnement portuaire ;
- les restaurations d'infrastructures portuaires : quais, digues, perrés... (hors entretien et réparations courantes) ;
- les opérations de préservation de l'environnement ;
- les aménagements visant l'intégration des espaces portuaires à la ville et au site ;
- les traitements qualitatifs des espaces, dans le respect de l'authenticité du patrimoine ;

Pour la section pêche :

- les constructions et restaurations d'infrastructures portuaires : quais, digues, perrés... (hors entretien et réparations courantes) ;
- les dragages et amélioration des profondeurs (au prorata des surfaces dédiées à l'activité pêche).

Cette dotation de 1 million d'euros / an sera répartie entre les ports du département en fonction des projets inscrits aux contrats de territoire.



LA BAULE NAUTIC

www.labaulenautic.com

Chantier naval

Magasin d'accastillage Uship

Vente, entretien, réparation

Exposition bateaux à terre et à flot

Location de bateaux



Chantier naval

Le Port

44380 PORNICHE

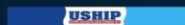
Tél: 02.40.61.03.78



BÉNÉTEAU

WHITE SHARK

Rodman



Hall d'exposition
Route de St Nazaire
44380 PORNICHE
Tél: 02.40.61.64.55

Composites services

→ Travaux sur site

Alexandre FRITSCH

Tél : 06 24 62 30 04

E-mail : composites.services@wanadoo.fr

ASSURANCE

UNAN 44 vient de passer un accord préférentiel avec le Groupe MADER de La Rochelle, et l'APPBP membre de UNAN 44 peut en profiter.

Aussi, joint à ce N° 23 du Petit Pavillon Bleu, vous trouverez un formulaire que vous pouvez remplir pour recevoir de AMTMader une proposition chiffrée d'assurance de votre bateau, (sans engagement de votre part), qui devrait être intéressante à couverture équivalente.

AMTM, (Assurances Maritimes et Transports MADER) assureur à la Rochelle depuis 40 ans est spécialisé dans le domaine Maritime et la Plaisance en particulier. Il est entre autres, l'Assureur de la Fédération Française de voile (1.500 clubs et 300.000 licenciés), de la plupart des skippers de renom du Vendée Globe à la Mini-Transat et déjà de plusieurs Associations adhérentes à UNAN.

AMTM a la réputation de traiter rapidement les dossiers de litiges classiques. Monsieur François Xavier BALEY président du YCLB et Expert Maritime nous l'a confirmé.

LES BREVES

Accès aux pontons.

Pendant les travaux de remise en place des passerelles, un canot est à la disposition des plaisanciers avec un moteur H.B. et sa nourrice d'essence au ponton I ; penser à se munir de bottes, la pluie remplit le canot.

Monsieur Claude GAY, propriétaire d'un Kirié 21 basé ponton J 2 aval, parti seul à la pêche, est tombé à l'eau en décembre dernier entre les Evens et la Pointe de Penchateau et est décédé par Hydrocution.

Nous prions ses proches de bien vouloir accepter nos sincères condoléances.

Alain Thomazeau.

Dans notre N° 22 d'octobre 2006, nous vous faisons part de l'accident d'Alain survenu lors d'une croisière sur HOEDIC. Il est toujours hospitalisé à la Pitié Salpêtrière à Paris. Il récupère un peu de préhension, est conscient de tout mais a toujours de grandes difficultés à s'exprimer.

Nous pensons tous bien à lui et lui souhaitons de la ténacité pour retrouver notre monde.

Nous lui souhaitons un prompt rétablissement

APPBP « Club »

Permanence : Tous les samedis de 11h à 12h30, notre local, square Général Masson, est paré pour vous renseigner, vous écouter et bien vous accueillir convivialement

Boutique : A la boutique, avec le nouveau logo 2006, nous tenons à votre disposition :

- La chemisette blanche en coton, col doublé marine collection Pen Duick 20 €
- La casquette beige, longue visière tour de tête réglable 8 €
- Les 2, chemisette plus casquette 25 €
- Le guidon APPBP 5 €

Manifestations de nos amis du Yacht Club (YCLB)

Retenez vos dates pour le plaisir des yeux:

Derby DRAGONS	du 5 au 9 juin 2007
Croisière PEN BRON	les 23 et 24 juin 2007
La Diablotine (Le Pouliguen / YEU)	les 1 ^{er} et 2 juillet 2007
Les voiles de légende	du 28 au 30 juillet
Le National REQUINS	du 31 juillet au 2 août 2007

LE PORT EST DEJA ENVASE ON PEUT SE POSER DES QUESTIONS

Photo d'un bateau d'un tirant d'eau de 1,4 m amarré au ponton visiteur le 10 décembre 2006 à 15 h par petit coefficient (55) basse mer 14 h 45. Visiblement, il ne reste pas 1 mètre d'eau et l'on peut se poser la question :

Pourra-t'on accueillir des visiteurs lors de la / les saisons à venir ?



N'OUBLIEZ PAS :

Notre assemblée Générale du 7 avril 2007 salle du foyer des anciens au Pouliguen (parking de l'église).

Notre cotisation 2007 reste inchangée à 20 € à nous retourner avec votre pouvoir si vous ne pouvez participer à cette assemblée



La boutique de la Coopérative Maritime

LE CROISIC

Face à la Criée

Tél. 02 40 15 71 01

SAINT NAZAIRE

4, bd René Coty

Tél. 02 40 22 21 71

REMISE 5%

aux Adhérents de l'APPBP
sur présentation de leur carte de membre
Sauf articles en promotion ou solde.